



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 28 mars 1996 — N° 4

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

28 mars 1996

28 mars 1996

Le jeudi 28 mars 1996

N° 4

La séance est ouverte à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, dépose:

Le rapport annuel de la Caisse de dépôt et placement du Québec, ainsi que les statistiques financières, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 18-960328)

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose:

Le rapport annuel du Comité consultatif de l'environnement Kativik, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1995 (versions française, anglaise et inuit).

(Dépôt n° 19-960328)

Le rapport annuel du ministère de l'Environnement et de la Faune, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1995.

(Dépôt n° 20-960328)

28 mars 1996

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 604 pétitionnaires de l'École secondaire Antoine-Brossard, relative à la prévention du suicide au Québec.

(Dépôt n° 21-960328)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Delisle (Jean-Talon) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 11 877 pétitionnaires, concernant la vocation du Centre hospitalier Jeffery Hale.

(Dépôt n° 22-960328)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE, conformément à l'article 48 du Règlement de l'Assemblée nationale, l'étude des projets de loi suivants, présentés avant la clôture de la 1^{re} session de la 35^e législature, puisse être continuée lors de la 2^e session de la 35^e législature au stade où elle avait été interrompue:

28 mars 1996

À l'étape de l'adoption du principe:

- le projet de loi n° 128, Loi modifiant la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal;
- le projet de loi n° 129, Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement relativement aux navires de croisières internationales;
- le projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative;
- le projet de loi n° 131, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif concernant l'éthique et la déontologie;
- le projet de loi n° 132, Loi modifiant la Loi sur les permis de distribution de bière et de boissons gazeuses;
- le projet de loi n° 135, Loi modifiant de nouveau la Loi sur la fiscalité municipale.

À l'étape de l'étude détaillée en commission:

- le projet de loi n° 118, Loi modifiant la Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics;
- le projet de loi n° 124, Loi modifiant diverses dispositions législatives en application de la Loi sur l'organisation territoriale municipale.

À l'étape de l'adoption:

- le projet de loi n° 117, Loi modifiant la Loi sur le régime des eaux.

À l'étape de la consultation et de l'étude détaillée en commission, les projets de loi d'intérêt privé suivants:

- le projet de loi n° 231, Loi concernant le Canton d'Orford;
- le projet de loi n° 245, Loi concernant la Paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie;
- le projet de loi n° 246, Loi concernant la Ville de Mirabel;
- le projet de loi n° 249, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec.

28 mars 1996

Et, conséquemment à l'exécution de l'ordre adopté le 12 mars 1996, réinscrire à l'étape de l'adoption du principe:

—le projet de loi n° 133, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE le nom de M. Guy Chevette soit substitué à celui de M. François Gendron comme auteur du projet de loi n° 117, Loi modifiant la Loi sur le régime des eaux;

QUE le nom de M. Rémy Trudel soit substitué à celui de M. Guy Chevette comme auteur du projet de loi n° 124, Loi modifiant diverses dispositions législatives en application de la Loi sur l'organisation territoriale municipale;

QUE le titre de l'auteur du projet de loi n° 129, Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement relativement aux navires de croisières internationales, soit la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce;

QUE le nom et le titre de M. Paul Bégin, ministre de la Justice, soit substitué à celui de M. Jacques Parizeau, premier ministre, comme auteur du projet de loi n° 131, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif concernant l'éthique et la déontologie;

QUE le nom de M. David Cliche soit substitué à celui de M. Jacques Brassard comme auteur du projet de loi n° 132, Loi modifiant la Loi sur les permis de distribution de bière et de boissons gazeuses;

QUE le nom de M. Rémy Trudel soit substitué à celui de M. Guy Chevette comme auteur du projet de loi n° 135, Loi modifiant de nouveau la Loi sur la fiscalité municipale.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

28 mars 1996

M. le Président donne l'avis suivant:

—la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin d'examiner les sujets de mandats d'initiative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. le Président informe l'Assemblée que, le jeudi 4 avril 1996, M. Fournier (Châteauguay) s'adressera à M. Bouchard, premier ministre, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant: «La responsabilité politique des membres du Conseil des ministres quant à l'octroi de certains contrats par le Secrétariat à la restructuration».

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l'ordre du 27 mars 1996 et sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires pour l'année financière 1996-1997, en vue de l'adoption en bloc du quart d'entre eux.

Du consentement de la commission plénière pour déroger à l'ordre du 27 mars 1996, la séance se poursuit au-delà de 18 heures.

À 19 h 13, M. Pinard, président de la commission plénière, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

28 mars 1996

La séance reprend à 20 h 08.

Crédits provisoires

La commission plénière poursuit l'étude des crédits budgétaires pour l'année financière 1996-1997, en vue de l'adoption en bloc du quart d'entre eux.

Les crédits provisoires pour l'année financière 1996-1997 sont adoptés à la majorité des voix.

Mme la présidente de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée:

La commission plénière a adopté en bloc le quart des crédits budgétaires, soit une somme maximale de 7 532 119 650,00 \$, pour le paiement d'une partie du budget des dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1996-1997, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu.

Ce rapport est mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Le rapport est adopté par le vote suivant:

(Vote n° 1 en annexe)

Pour : **65** Contre : **17** Abstention : **0**

M. Landry, ministre des Finances, propose:

QUE l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 2, Loi n° 1 sur les crédits, 1996-1997;

28 mars 1996

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

Cette motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 2 en annexe)

Pour : **65** Contre : **17** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 2, Loi n° 1 sur les crédits, 1996-1997, est adopté.

M. Bélanger, leader du gouvernement, propose que les crédits budgétaires pour l'année financière 1996-1997, sauf ceux de l'Assemblée nationale, soient envoyés pour étude en commissions permanentes.

Cette motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 3 en annexe)

Pour : **65** Contre : **14** Abstention : **0**

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient le débat de fin de séance précédemment annoncé entre M. Filion (Montmorency) et M. Rioux, ministre du Travail, au nom de M. Bouchard, premier ministre, concernant l'étude de faisabilité pouvant conduire à l'implantation d'une cimenterie à Port-Daniel.

À 22 h 26, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 2 avril 1996, à 14 heures.

28 mars 1996

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

28 mars 1996

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur le rapport de la commission plénière qui a adopté les crédits provisoires pour l'année financière 1996-1997:

(Vote n° 1)

POUR - 65

Barbeau	Boulerice	Jutras	Paré
Baril	Bourdon	Kieffer	Payne
(Arthabaska)	Brassard	Lachance	Pelletier
Baril	Brien	Landry	Perreault
(Berthier)	Campeau	(Bonaventure)	Perron
Beaudoin	Caron	Landry	Rioux
Beaulne	Carrier-Perreault	(Verchères)	Rivard
Beaumier	Charest	Laprise	Robert
Bégin	Côté	Leduc	Rochon
Bélanger	Désilets	Léonard	Signori
(Anjou)	Dion	Létourneau	Simard
Bertrand	Dionne-Marsolais	Malavoy	(La Prairie)
(Charlevoix)	Facal	Marois	Simard
Bertrand	Gagnon	Ménard	(Richelieu)
(Portneuf)	Garon	Morin	Trudel
Blackburn	Gaulin	(Dubuc)	Vermette
Blais	Gendron	Morin	
Boisclair	Harel	(Nicolet-Yamaska)	
Bouchard	Jolivet	Paillé	
Boucher	Julien	Paquin	

CONTRE - 17

Beaudet	Filion	MacMillan	Vallières
Bergman	Gagnon-Tremblay	Middlemiss	Williams
Bordeleau	Gautrin	Mulcair	
Copeman	Gauvin	Ouimet	
Delisle	Kelley	Paradis	

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de

28 mars 1996

loi n° 2, Loi n° 1 sur les crédits, 1996-1997; que le principe de ce projet de loi soit adopté et que le projet de loi soit adopté:

(Vote n° 2)

(Vote identique au vote n° 1)

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, proposant que les crédits budgétaires pour l'année financière 1996-1997, sauf ceux de l'Assemblée nationale, soient envoyés pour étude en commissions permanentes:

(Vote n° 3)

POUR - 65

Barbeau	Boulerice	Jutras	Paré
Baril	Bourdon	Kieffer	Payne
(Arthabaska)	Brassard	Lachance	Pelletier
Baril	Brien	Landry	Perreault
(Berthier)	Campeau	(Bonaventure)	Perron
Beaudoin	Caron	Landry	Rioux
Beaulne	Carrier-Perreault	(Verchères)	Rivard
Beaumier	Charest	Laprise	Robert
Bégin	Côté	Leduc	Rochon
Bélanger	Désilets	Léonard	Signori
(Anjou)	Dion	Létourneau	Simard
Bertrand	Dionne-Marsolais	Malavoy	(La Prairie)
(Charlevoix)	Facal	Marois	Simard
Bertrand	Gagnon	Ménard	(Richelieu)
(Portneuf)	Garon	Morin	Trudel
Blackburn	Gaulin	(Dubuc)	Vermette
Blais	Gendron	Morin	
Boisclair	Harel	(Nicolet-Yamaska)	
Bouchard	Jolivet	Paillé	
Boucher	Julien	Paquin	

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

28 mars 1996

CONTRE - 14

Beaudet
Bergman
Bordeleau
Delisle

Filion
Gagnon-Tremblay
Gauvin
Kelley

MacMillan
Middlemiss
Ouimet
Paradis

Vallières
Williams

ABSTENTION - 0